

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le **13 février 2023 à 19 heures, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique**, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Propriété située au 17718, rue Victor, secteur de Saint-Janvier (2022-054) :**

Afin de permettre :

- l'implantation d'une nouvelle habitation résidentielle, de type multiplex isolé constituée de quatre (4) logements :
  - ayant une marge de recul arrière de 5,2 mètres, alors que le règlement exige une marge de recul arrière minimale de 8,5 mètres;
  - ayant deux (2) cases de stationnement hors rue aménagées le long de la ligne de terrain avant secondaire donnant sur la place Blondin et dont les manœuvres s'effectuent à l'extérieur des limites de propriété, alors que le règlement exige que tout espace de stationnement hors rue doit être aménagé avec des allées d'accès et des allées de circulation de telle sorte que toutes les manœuvres s'effectuent à l'intérieur de l'espace de stationnement hors rue.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur ces demandes.

Donné à Mirabel, ce 18 janvier 2023

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate